



Monsieur l'Inspecteur d'Académie !

Entendez nous !!!

Le Premier ministre et la ministre de l'Éducation Nationale ont décidé de passer en force et d'imposer les mesures « Choc des savoirs » dans la précipitation. Les premiers textes qui ont été publiés confirment que le « Choc des savoirs » est une réforme de tri social qui sanctionne les élèves en difficultés scolaires ou sociales, les élèves de SEGPA, les élèves allophones mais aussi les élèves en situation de handicap, alors que le rôle de l'école publique est, au contraire, de donner de véritables moyens pour combattre les difficultés scolaires ou sociales.

Les groupes rigides au collège, la classe prépa 2nde et la sélection à l'entrée du lycée avec le DNB couperet renforcent les inégalités et génèrent un système scolaire à deux vitesses dans le modèle d'une école passiste au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés. Ces mesures, ainsi que la labellisation des manuels sont une attaque à l'expertise enseignante et à la liberté pédagogique.

Les mesures « Choc des savoirs » vont considérablement aggraver les conditions de travail des personnels déjà dégradées par un manque criant de moyens et par des réformes successives et inapplicables, imposées dans la précipitation et sans concertation. Le ministère a choisi de passer en force malgré des avis défavorables du CSE : c'est une forme de mépris qui vient abîmer un peu plus le dialogue social et contribue à miner la démocratie sociale.

Les représentant.es du personnel au CSA-SD 50 vous demande d'interpeller Madame la ministre de l'Éducation Nationale afin d'abandonner les mesures « Choc des savoirs » et d'ouvrir avec les représentant.es des personnels un dialogue constructif pour permettre à l'École publique et laïque de faire réussir tous les élèves.